

FORMEZ-VOUS
au Cnam

www.cnam.fr

le cnam

Master 2 - MR12103A Management de la construction durable et des écoquartiers (HTT)

Le secteur du bâtiment et les travaux publics est un pilier de l'économie du pays et contribue à hauteur de 8% au produit intérieur brut national. Constitué d'entreprises de tailles diversifiées, de l'artisanat aux groupes mondiaux, ce secteur emploie 8% des actifs. Les emplois sont répartis sur l'ensemble du territoire. Les emplois d'ingénieurs d'études sont principalement situés dans les grandes aires urbaines, mais les emplois d'ingénieur travaux sont par définition répartis sur l'ensemble du territoire et soumis à une mobilité intrarégionale, voire interrégionale dans le cas des grands chantiers de travaux publics.

Par le poids de son empreinte environnementale le secteur du BTP est un acteur majeur de la transition environnementale. L'exigence de performance environnementale modifie en profondeur la programmation, la conception, la réalisation et l'exploitation des ouvrages et des équipements du BTP. Elle nécessite la prise en compte de finalités nouvelles, répondant à des indicateurs environnementaux quantifiés et implique du discernement quant aux produits, systèmes et procédés, et aux innovations. Comme l'ensemble des autres secteurs économiques, le BTP s'ouvre également aux innovations liées à la transition numérique. Ces innovations et ces nouvelles technologies numériques apportent des nouvelles approches en matière de conception, de pilotage proactif et de maintenance préventive des ouvrages et des équipements, et en matière d'usage et de valorisation du bâti ; elle permet également aux entreprises du BTP de s'approprier des méthodes et outils de l'industrie numérique pour augmenter la qualité, la productivité et la performance de la construction et des services associés.

Fidèle à sa tradition d'innovation depuis 1794, le conservatoire a adapté son offre de formation en proposant des enseignements de plus en plus diversifiés (BIM, énergétique, environnement, transitions, management et économique de la construction durable, etc.).

Objectif de la formation

La prise en compte des enjeux de la transition environnementale par les secteurs du bâtiment, de l'architecture et de l'urbanisme nécessite un besoin important de cadres formés au management de projets devenus plus complexes et d'équipes davantage pluridisciplinaires. Le parcours de master 2 « management de la construction

durable » intègre des notions transverses du développement durable pour répondre à la demande croissante des collectivités et de la population pour une ville, un immobilier et des modes de vie plus soutenables.

À partir d'outils de diagnostic partagés, cette formation propose de piloter des projets de bâtiment ou d'aménagement urbain au niveau du quartier selon une logique management de l'intégration sociétal | urbanisme | architecture | conception | construction | exploitation | maintenance | déconstruction.

Le titulaire de la certification développe ses compétences dans de multiples secteurs d'activité où se pose la question de proposer, d'intégrer, ou de soutenir la transition environnementale. Il intègre dans son management l'acceptabilité sociale des projets, contribue à promouvoir une économie de la fonctionnalité, l'économie circulaire, développe des pratiques de créativité et de prospective pour conduire des changements significatifs, et mobilise une série de méthodes et d'outils au plus proche des usages. Ils maîtrisent en matière de bâtiments et de quartiers :

- les caractéristiques techniques ;
- la finalité de service ;
- l'intégration de nouvelles parties prenantes ;
- la prise en considération des externalités et des finalités ;
- les outils numériques, managériaux et pratiques de pilotage de projet d'infrastructures d'immobiliers ou de quartiers plus écologiques.

Métiers visés et débouchés :

- maître d'ouvrage ;
- assistant maître d'ouvrage ;
- responsable du patrimoine immobilier ;
- responsable de programme immobilier ;
- responsable des services techniques de collectivités territoriales ou d'entreprises ;
- ingénieur, architecte, urbaniste, chef de projet construction durable.

Durée de la formation

La formation représente un volume estimé globalement à 420 heures (hors temps de travail personnel, hors mémoire). Elle est proposée «à la carte» à partir d'une sélection d'unités d'enseignement, le mastérand organisant son parcours en tenant compte des prérequis de certaines UE et de ses disponibilités. Il est généralement constaté que la durée du M2 s'étale sur deux années mais il est aussi possible de réaliser le parcours de M2 en une année seulement.

Modalités d'enseignement et de validation

Le principe de validation du diplôme repose sur l'acquisition d'unité d'enseignement, à son rythme, selon sa disponibilité. La formation est compatible avec un emploi et est disponible en distanciel pour respecter la devise du Cnam : « pour tous et partout ». La formation utilise un espace numérique de formation de très haute performance (plateforme Moodle, studios de cours, classes virtuelles, chats, forums de discussion, compte Office 365, bibliothèque numérique du Cnam avec accès aux revues professionnelles, entre autres).

Organisation et descriptif de la formation

Parcours type recommandé

Semestre 1

- BTP197 Droit de la construction (3 ECTS)
- BTP199 Management de la construction durable (3 ECTS)
- UE au choix (cf. Liste fiche diplôme)

Semestre 2

- BTP170 Stratégie BIM (3 ECTS)
- BTP196 Innovation et transitions dans le BTP (3 ECTS)
- BTP198 Économie de la construction durable (3 ECTS)
- UE au choix (cf. Liste fiche diplôme)

Semestre 3

- BTP212 Atelier de management de la construction durable (6 ECTS) - inscription à la chaire de BTP
- UE au choix (cf. Liste fiche diplôme)

Semestre 4

- UE au choix (cf. Liste fiche diplôme)
- UABT15 Mémoire de Master (18 ECTS) - inscription à la chaire de BTP

Modalités de validation

Avoir validé l'ensemble des UE et UA du master avec une note supérieure ou égale à 10 sur 20.

Modalités d'inscription et tarifs

- Les inscriptions aux UE se font directement en ligne, sur le site du Cnam Paris.
- Les inscriptions à l'UE BTP212 atelier et à l'UABT15 mémoire se font exclusivement à la chaire de BTP.

Tarifification des UE : 30€/ECTS

Tarifification de l'UA de mémoire : 180€

le cnam



La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATION
BILANS DE COMPETENCES
ACTIONS DE VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

Aider les auditeurs en situation de handicap :

handi.cnam.fr



btp.cnam.fr

Contact

Chaire de BTP

Courriel : btp@cnam.fr